



Reprise de la séance ajournée du 8 septembre 2015, tenue le 15 septembre 2015 à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents : Monsieur Alain Carrier maire
Monsieur Régis Sirois conseiller, siège no 1
Madame Myleine Gauthier conseillère, siège no 2
Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège no 3
Madame Marie-France Dupont conseillère, siège no 4
Madame Francine Bezeau conseillère, siège no 5

Monsieur Robin Deschênes, conseiller, siège no 6, est absent, absence motivée.

Les membres présents forment quorum.

Madame Madeleine Lévesque, secrétaire, est présente.

1. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

15-09-177 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madeleine Lévesque, en tant que secrétaire d'assemblée.

Adopté

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-09-178 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :

3. Location d'une partie de terrain – Madame Line Lévesque
4. Octroi du contrat – Asphalte
5. Questions diverses
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adopté

3. LOCATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN – MADAME LINE LÉVESQUE

15-09-179 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Alain Carrier, maire, et monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, une entente de location d'une partie du lot rénové 4 370 390, ayant une superficie d'environ 1 625 pieds carrés, pour une durée d'un an (2015) avec madame Line Lévesque, aux fins de l'opération d'un service de garde à l'enfance en milieu familial.

Adopté

4. OCTROI DU CONTRAT – ASPHALTE

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres par voie d'invitation écrite, auprès de trois (3) entrepreneurs, a été régulièrement fait selon la loi, relativement à l'octroi d'un contrat pour la pose d'asphalte à différents endroits dans le village;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été déposées, au bureau municipal avant 14h00 le jeudi 10 septembre 2015;

15-09-180 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de la pose d'asphalte à différents endroits dans le village à Groupe Lechasseur Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 39 051.87\$, taxes en sus.

Adopté

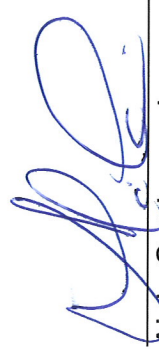
5. QUESTIONS DIVERSES


6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

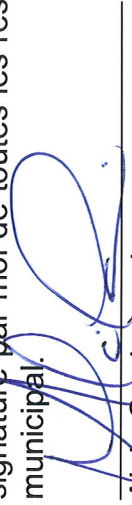
15-09-181 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 07, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté


Alain Carrier, maire


Madeleine Lévesque
Secrétaire d'assemblée

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Alain Carrier, maire